

On excepte de cette règle la messe du troisième dimanche de l'Avent et du quatrième du Carême, la messe des fêtes qui se rencontrent en ces temps et la messe des fêtes solennelles, où l'on se sert des dalmatiques, *e. g.* la vigile de Noël, le jeudi de la semaine sainte jusqu'au *Gloria in excelsis* et le Samedi saint à partir du *Gloria in excelsis*. (Cér. des Ev., liv. I, c. XXVIII, n. 2).

Mais si l'orgue seul ne peut se faire entendre aux jours prohibés, il n'est plus défendu d'y accompagner le chant grégorien, quand la chose est nécessaire pour guider et soutenir les chantres. On excepte toutefois les offices des trois derniers jours de la Semaine Sainte, après le *Gloria* du Jeudi saint jusqu'au *Gloria* du Samedi saint (S. C. R., 11 mai 1911, n. 4265).

Quant à la messe des Morts, le Cérémonial des Evêques, liv. I, c. XXVIII, 13, dit de cette messe : *Silent organa, cum silet cantus*.

Y a-t-il dans votre paroisse nécessité d'accompagner le chant ? C'est à vous d'en juger par la valeur et la science de vos chantres.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Nouveau curé. M. l'abbé J.-E. Laberge, le nouveau curé de St Jean-Baptiste de Québec, a pris possession de sa cure, dimanche dernier, le 18 mars.

M. l'abbé Laberge donna d'abord à ses paroissiens lecture de la lettre de Son Eminence le Cardinal Bégin, le nommant à la cure de St-Jean-Baptiste. Puis rappelant que Jésus était le prince de la paix, de la religion et de la charité, il dit que comme représentant de Dieu sur la terre auprès des âmes de ses ouailles, il s'efforcerait d'être auprès d'elles, un messager de paix, de religion et de charité.

Nous souhaitons au nouveau curé un règne long et fructueux.

A la Basilique. A la Basilique, M. le chanoine Hallé a donné, dimanche dernier, son deuxième sermon du Carême. Il a parlé de la prière publique et de la prière d'office, et il a fait voir comment cette prière est un devoir dont doivent s'acquitter les nations.

Consécration au Sacré-Cœur. — Dimanche dernier, le 18 mars, après une retraite prêchée par le R. P. Rigaud, la paroisse de Saint-Malo s'est consacrée officiellement au Sacré-Cœur. La cérémonie commença le midi au son de l'Angelus par la consécration de chaque famille, et le soir, au milieu d'un grand concours de paroissiens, M. l'abbé Bouffard, curé de St-Malo, consacra officiellement sa paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.